

Introduction

Au cours de mes différents stages, en pratique accompagnée lors ma première année à l'IUFM et en responsabilité cette année, j'ai constaté deux points essentiels qui ont engendré ma réflexion pour ce mémoire. D'abord, qu'une classe n'est pas un groupe homogène mais une micro-société reflétant celle des adultes. Puis, qu'à cet âge-là (10-11 ans), les enfants sont assez égocentriques et qu'ils ont des problèmes relationnels. En effet, lorsque certains prenaient la parole, d'autres se moquaient s'ils se trompaient ou s'ils ne répondaient pas, de même. De même les filles et les garçons se mêlaient très peu. Enfin, certains passaient toute la récréation à la BCD sans avoir aucun contact avec le reste de la classe.

J'ai encore constaté que les garçons jouaient au football lors des récréations et appris que beaucoup, même les filles, pratiquaient un sport collectif en dehors de l'école. J'ai alors décidé de mettre en place des séances d'un sport collectif que je connaissais, afin d'évaluer leurs compétences individuelles et collectives. Le rugby, par les valeurs qu'il véhicule (établir, connaître, exercer des responsabilités, construire et respecter des règles de jeu...) était à mon avis un moyen de faire prendre conscience à l'enfant de sa dimension de citoyen.

Sachant que la socialisation des enfants est l'un des enjeux fondamentaux de l'école avec la formation (faire acquérir les qualités nécessaires à l'insertion professionnelle) et l'instruction (former des gens aussi cultivés que possible), l'école est le lieu idéal pour commencer à construire un comportement citoyen car c'est là, que le jeune enfant se retrouve, pour la première fois, dans une micro-société au contact de semblables.

Je me suis posé à ce moment-là les questions suivantes : comment faire prendre conscience à l'enfant de sa dimension de citoyen, comment favoriser l'acquisition du comportement adéquat ? L'apprentissage d'un

sport collectif qui a la réputation d'être violent est-il une des solutions pour y parvenir ?

Face à ces constats, j'ai centré ma problématique sur le thème de la citoyenneté et plus particulièrement sur la coopération. Je me suis demandé comment la développer au cycle III avec un sport comme le rugby, quels pré-supposés théoriques utiliser, quels dispositifs pédagogiques et quelles situations d'apprentissage mettre en place pour atteindre cet objectif ?.

Pour répondre à ces questions, j'ai organisé ma réflexion en plusieurs parties. Tout d'abord, j'apporterai un éclairage théorique. Après avoir défini le terme citoyenneté et l'intérêt qu'il peut y avoir de la lier aux sports collectifs, je m'intéresserai à la coopération, les facteurs qui la favorisent ou qui l'entravent et à l'apport que peuvent fournir les sports collectifs pour atteindre cet objectif. Ensuite, je montrerai les avantages d'un sport collectif particulier, le rugby, pour parvenir à cette coopération mais aussi à d'autres perspectives comme la mixité, le respect de règles. Enfin, après avoir mis en avant quelques pistes pédagogiques pour mener l'activité rugby, j'exposerai 5 séances que j'ai mises en place en essayant de montrer ce qu'elles apportent au niveau de la coopération et du respect des règles.

I/ LA CITOYENNETE, UNE VALEUR A ACQUERIR.

1) Eclairage théorique sur la citoyenneté

A) Définition

" Le citoyen, ce n'est pas l'individu réel avec ses faiblesses, son égoïsme, ses aveuglements et son enthousiasme. C est l'homme éclairé par la raison, parlant selon les impératifs de cette raison commune à tous, et, par conséquent débarrassé de ses préjugés de classe et des soucis inhérents à sa condition économique, capable d'opiner sur la chose publique, sans être dominé par son intérêt personnel, bref c'est une manière de saint laïc qui doit sa qualité de membre souverain à son désintéressement. " (BUDEAU, HAMON, Droit constitutionnel, CDGJ, 1997).

B) Pourquoi la citoyenneté ?

Au cours de ces dernières années, la citoyenneté est revenue au premier plan du système éducatif français. *" Le discours politique et institutionnel, tout comme l'opinion publique, considèrent le civisme comme un rempart contre la fracture sociale dont souffre notre société "* selon M.FLONNEAU.

Toutefois la mise en place d'un tel enseignement suscite un vif débat où s'entrechoquent les mots suivants : droits, devoirs, leçons de morale, éducation, obéissance, respect de la personne, autonomie, liberté,

autorité, responsabilité, esprit critique. L'enjeu de cet enseignement est fondamental car des méthodes et des options de l'enseignant dépendront en partie l'identité et la vie sociale des adultes de demain.

Le professeur des écoles va donc avoir un rôle à jouer dans ce processus d'apprentissage à la citoyenneté. Il est placé, en effet, au début du système éducatif et doit être conscient de l'importance que représente l'éducation à la citoyenneté. Il doit aussi savoir qu'il s'agit d'une entreprise qui dépasse le cadre scolaire puisque les parents ont, au même titre que l'environnement extra-scolaire, une influence sur les enfants.

C) La citoyenneté et l' EPS

Le cadre choisi pour aborder la notion de citoyenneté est celui de l'éducation physique sportive et plus particulièrement l'activité rugby. Un tel choix ne tient pas du hasard : si pour ma part l' EPS est une activité scolaire à part entière, elle jouit chez les élèves d'un statut privilégié. En effet, au cours de celle-ci, les élèves sont en partie libérés du formalisme des regroupements traditionnels et confrontés à la nécessité de s'exprimer sous le regard des autres, percevant autant que l'enseignant l'effet des différences, l'hétérogénéité des capacités.

L' EPS, en outre, en tant que discipline, présente quelques spécificités : les élèves ne sont plus assis ce qui entraîne des formes changeantes de groupements, une manipulation de matériel. Ils agissent. Les actions sont visibles, et par là même, deviennent patentes et chargées du regard de l'autre. De plus, le jeu sportif permet d'avoir à sa disposition un moyen engageant, le plus direct pour présenter une tâche d'apprentissage.

Comment l' EPS peut-elle développer les qualités de citoyen ? Comment aide-t-elle à s'informer, à construire le sens critique et le sens des responsabilités ? Les réponses suivantes me sont venues à l'esprit : les élèves doivent être amenés à réfléchir sur les valeurs fondamentales telles que le respect des règles, la solidarité entre les personnes, le respect de l' arbitre, de l'autre en l'acceptant avec ses différences, et la

coopération.

L'éducation physique participe pleinement à la construction de l'identité de la personne et ce, dès l'école maternelle où toutes les relations personnelles et collectives sont causes de conflit et de douleurs. Par les activités motrices, l'enfant prend conscience de ses possibilités, de ses limites car la connaissance de soi passe par l' appropriation de son corps. Savoir mesurer ses compétences, évaluer ses progrès et ses difficultés permet aussi de se situer par rapport aux autres.

L' enseignant doit donc proposer aux enfants des activités adaptées à leur développement. Celles-ci, servant de support à l' EPS, portent des caractéristiques concernant les attitudes : elles mettent en jeu le corps, produisent des émotions, renvoient à des pratiques médiatisées et marquées socialement.

La performance ne doit pas être évaluée dans un esprit de concurrence par rapport aux autres mais doit être perçue plutôt comme " un dépassement de soi et une éducation à la volonté ". Par un encouragement de l'adulte, l'enfant sait qu'il peut valoriser son travail. Ainsi, après un engagement librement consenti, l'élève apprend à assumer les conséquences de ses actes puis l'analyse de l'erreur, par un questionnement de l'adulte, va lui permettre de recommencer l'activité dans le but de progresser.

2) Eclairage théorique sur la coopération

A) Définition de la coopération

La coopération a une origine sociale et économique, aujourd'hui, elle a un sens plus général. Il s'agit d'après le Larousse de " *l'action à agir conjointement avec quelqu'un* ", c'est à dire agir ensemble et en même temps. C'est explique, G.PREVOT : " *un sentiment profond, une manière de se comporter dans la vie, une compréhension d'autrui, l'estime de l'autre, le désir et la volonté de s entendre. C'est un humanisme* ". Je reconnais ici ma définition de la coopération .

B) Les facteurs qui entravent la coopération

J' ai remarqué qu'il existe deux types de facteurs entravant la coopération :

* des facteurs physiologiques (de coordination) : ces problèmes peuvent être mis en évidence chez les jeunes enfants qui tentent de se faire passer un ballon. En effet, les difficultés qu'ils éprouvent à réaliser ce geste technique rendent difficile la réalisation de passes et il faut aussi qu'ils soient capables de réceptionner la passe.

* des facteurs psychiques : le manque de maîtrise de soi est un facteur qui entrave toute coopération. Ceci se manifeste lors de périodes d'emportement qui naissent chez une personne qui accomplit une activité et s'en réjouit. Le Moi s'affirme alors trop violemment pour que la coopération soit possible. En plus de cette incapacité à sortir de son propre point de vue, l'égoïsme du jeune enfant s'oppose à toute coopération.

Cette dernière nécessite d'être capable de se mettre à la place de l'autre. Ainsi, cet égoïsme, est très présent chez les enfants les plus jeunes, c'est à dire de cycle 1 et 2. Il existe encore au cycle 3 mais est moins visible. Il se manifeste surtout lors des situations de dialogues dans la classe. Certains enfants se placent au centre de tout, ils n'écoutent pas ou presque pas leurs camarade, tentent de monopoliser la parole et interviennent constamment.

C) Les facteurs qui favorisent la coopération

c-1/ Dans l'école

L'institution scolaire est par définition un facteur de socialisation. Dans le cadre scolaire les enfants sont mis en contact avec leur pairs et rencontrent les problèmes que pose la vie à l'intérieur d'un groupe important.

On y trouve les deux principales caractéristiques de la coopération : respect des règles et respect des autres.

Cette importance de la socialisation des enfants est valable tout au long de la scolarité primaire. Le livret les Cycles à l'école primaire de 1991 souligne que " *la construction de la personnalité, l'acquisition l'apprentissage de la vie sociale de l'autonomie* " s'effectuent à tous les cycles. Préoccupations reprises et accentuées dans les nouveaux programmes à partir de l'école maternelle : " *en entrant à l'école maternelle l'enfant découvre la vie en collectivité dans toute sa complexité. Il apprend à y trouver ses repères et sa place. Il est confronté à des règles qu'il faut respecter. Il constate que l'on peut s'aider, coopérer en vue d'un même objectif* ", puis à l'école élémentaire : " *dès que possible les règles de la vie collective sont élaborées par les élèves, les projets sont plus nombreux et préparés avec un souci de coopération. les élèves commencent à prendre conscience de la responsabilité de chacun dans la société. Ils découvrent l'articulation entre leur liberté et les contraintes de la vie en commun, les valeurs relatives à la personne et le respect qu'ils doivent aux adultes et à leurs camarades* ".

Nouveaux programmes qui mettent en avant la transdisciplinarité, ainsi la citoyenneté ne sera plus le domaine réservé de l'éducation civique. Dans ces conditions, comme le souligne les futurs programmes, l'EPS a un rôle à jouer " *l'EPS contribue à la formation du citoyen en éduquant à la responsabilité, l'autonomie, la coopération. Elle offre la possibilité de jouer avec la règle, de mieux la comprendre, de la faire vivre et d'accéder aux valeurs sociales et morales* ". De façon plus spécifique " *elle participe et à l'éducation à la santé, à la sécurité. Tout en répondant aux besoins de bouger et au plaisir d'agir, elle donne aux élèves le sens de l'effort et de la persévérance. elle est aussi l'occasion d'acquérir des notions et de construire des compétences utiles dans la vie de tous les jours* ".

L'école est donc là pour favoriser l'épanouissement personnel, la créativité, la capacité à coopérer des jeunes enfants afin qu'ils puissent vivre dans une société régie par des règles et où chacun joue différents rôles. L'école n'est pas seulement un lieu de construction des apprentissages mais elle développe aussi toute une logique de socialisation.

c-2) Dans la classe

Dans mes observations lors des stages, j'ai pu voir que la classe était un lieu où l'enfant s'exprimait à certains moments, écoutait et se taisait à d'autres. L'enfant devant adapter son comportement en fonction des situations en respectant des règles de vie en commun. En effet, un certain nombre de règles sont nécessaires et sont utilisées en permanence dans la classe, ces " lois " qui régissent la classe vont permettre à l'enfant l'apprentissage de la vie en société.

D'après J.Houssaye, socialiser à l'école, "*c'est arriver à créer et à soutenir des moyens de vivre ensemble et se pose comme une aventure au quotidien*". Selon lui, la règle ne doit pas être imposée mais rendue nécessaire et immuable. Le rôle du maître doit être alors, par les activités qu'il met en place, de permettre la mise en évidence de la nécessité de règles, de favoriser leur élaboration par les enfants puis en accord avec eux, d'en être le garant.

c-3) Le travail de groupe

Le travail de groupe est l'une des caractéristiques du primaire car il disparaît quasi totalement au secondaire. En maternelle, on parlera plutôt de travail d'ateliers. Le vocabulaire est ici essentiel car le travail en ateliers n'a pas pour finalité la coopération entre les élèves même s'il arrive quelque fois, j'ai pu vérifier au cours de mon stage en moyenne section, que les enfants devant une situation problème s'entraident pour réaliser l'activité demandée.

C'est au donc essentiellement à l'école élémentaire que le travail de groupe sera mis en place . Celui-ci est un facteur de socialisation car il favorise l'entraide, la coopération et le respect de l'autre. Il permet d'établir un conflit socio-cognitif très formateur pour les enfants que ce soit au niveau des apprentissages ou des comportements.

Mais il ne faut pas que cela devienne un habitude pédagogique, s' il est utilisé systématiquement. Il faut que cela ait un sens pour les élèves et qu'ils en éprouvent le besoin . On remarquera que ces valeurs que l'on retrouve dans cette mise en place se retrouvent dans un sport tel que le rugby.

D) Coopération et sport collectif

d-1) Définition d'un sport collectif

En premier lieu il convient de faire la différence entre sport et jeu collectifs. Le sport collectif fait appel à la culture sportive, donc à la culture de l'adulte et demande la maîtrise de nombreuses spécificités. Le jeu collectif est au contraire moins exigeant au niveau technique et se pratique essentiellement chez les jeunes. En effet, dans les jeux collectifs, les enfants peuvent jouer les uns avec les autres sans véritablement jouer ensemble : les enfants jouent pour une équipe sans se soucier de leurs partenaires. A l'inverse, dans un sport collectif, le groupe doit " s'auto-organiser " dans la mesure où il est confronté à un autre groupe aux intérêts antagonistes.

Les sports collectifs, par les diverses compétences qu'ils mettent en jeu, vont être intéressants à faire pratiquer dès l'école primaire. Ils vont alors permettre à l'enfant de :

- accéder à davantage d'autonomie par la mise en place d'un projet collectif.
- développer ses facultés de traitement d'informations comme se déplacer dans un espace contenant

des objets mobiles et dangereux.

- améliorer ses relations avec ses camarades.
- maîtriser ses réactions émotionnelles.
- connaître des pratiques sociales répandues

De plus, certaines situations qu'il va vivre au cours de l'activité (adapter ses actions aux déplacements des joueurs et du ballon, prendre des solutions dans l'action, coopérer avec des partenaires pour atteindre un but commun) vont se retrouver dans sa vie hors de l'école.

d-2) Développement de la coopération

Selon M.FLONNEAU, " *à l'école du sport collectif, l'enfant apprend à vivre avec les autres, à partager dans l'échec comme dans la victoire et surtout à prendre mesure de l'humain* ". Il est certain qu'il existe des inégalités d'aptitude mais l'on peut trouver plaisir à répartir les rôles dans une équipe, " *à participer dans la complémentarité ; à faire preuve de retenue, de modération, respecter le contrat collectif et coopérer, voilà les principales valeurs mises en avant* ".

L'enfant doit accepter de perdre à l'école, car un bon perdant permet de jouer plus souvent avec des enfants de niveaux physiques différents. Cette qualité de " fair-play ", qui est d'accepter sans frustration de ne pas toujours être le premier dans la vie réelle, est recherchée par les partenaires.

Les activités physiques à l'école peuvent contribuer à l'insertion de l'enfant dans un groupe car elles sont un moment où s'opposent et s'associent des forces. Elles peuvent permettre de comprendre ce qu'est une règle. Celle-ci intervient alors pour fixer à tous la limite du permis et du défendu. Elle n'est pas qu'un interdit mais elle permet de rendre possible l'activité comme elle n'est pas fixe et peut évoluer au cours de la séance.

Les joueurs doivent donc respecter cette règle et leurs adversaires.

De plus, ces activités collectives montrent à l'enfant la nécessité de coopérer afin que le groupe

réussisse. Il faut donc qu'il fasse preuve de solidarité dans le groupe. C'est à dire, vouloir que ses coéquipiers prennent place dans le jeu et vouloir que le projet de chacun s'intègre dans le projet du groupe.

d-3) Les situations de coopération

L'observation des enfants pratiquant un sport collectif permet de révéler leurs capacités à coopérer. Parce que cette situation est obligatoire dans un sport collectif : coopération avec ses partenaires avec ses adversaires pour le respect des règles. De plus, moins l'adulte a d'influence sur le jeu et plus l'enfant se " libère " et dévoile davantage sa personnalité.

L'éducation physique et plus précisément les sports collectifs facilitent l'apprentissage de la vie en société. Ils permettent à l'enfant de jouer des rôles différents. Dans le BO n°36 du 10 octobre 1996, un paragraphe affirme " *qu'ils concourent à développer chez l'enfant des valeurs telles la solidarité, le respect de différences, le respect des règles ou le respect de l'autre* ". Le sport semble être un moyen de socialisation et d'éveil à la coopération.

En utilisant comme support la pratique sportive, l'enseignant cherche à développer chez l'élève une reconnaissance d'identité. Elle génère chez lui, des émotions, des affects, des plaisirs dans la relation de solidarité coopération, d'affrontement, d'entraide, de confrontation. Elle forge des comportements, des attitudes en l'obligeant à faire des choix stratégiques. Elle lui permet aussi d'appartenir à un groupe, de vivre avec lui des joies et des difficultés d'accepter la défaite et les règles communes qui permettent de considérer l'adversaire comme un partenaire car sans ce partenaire aucun jeu n'est possible. La pratique sportive c'est donc participer à un projet collectif, c'est respecter également l'esprit du sport.

D'après l'association UFOLEP-USEP, le sport est une fête ouverte à tous, un moment de communication, une chance supplémentaire de cohésion sociale. Les sports collectifs permettent à des enfants venant de milieux différents, ayant un vécu différent, étant de sexe et d'origine semblables ou différentes de pouvoir coopérer, d'établir des liens de respect. Ils permettent de s'intégrer dans un groupe de partager avec les autres ses capacités.

Par la pratique sportive les enfants peuvent sympathiser avec les autres joueurs de l'équipe, chose qui peut paraître anodine mais essentielle car les enfants, à cet âge là, sont très égoïstes et le sport leur permet de découvrir l'autre. Ils sont obligés de tenir compte d'autrui, que ce soit leurs partenaires ou leurs adversaires. Le plus difficile, toutefois, étant de convaincre l'enfant de travailler en groupe. Il doit accepter l'autre avec ses qualités et ses défauts mais il ne faut pas le rejeter pour aller tous dans le même sens et atteindre un objectif commun en occupant différents rôles.

Il arrive que, quelquefois, ce soit très difficile (j'ai eu ainsi le cas, au cours d'une intervention à MARCORIGNAN, d'un enfant passant ses récréation seul à la BCD, ne jouant pas avec les autres) et dans ce cas il est indispensable de faire preuve de patience pour pouvoir espérer le faire évoluer la situation. Il faut donc arriver à susciter pendant les séances des réflexes d'entraide, de production d'efforts plus importants pour compenser les manques d'un partenaire pour ne pas mettre l'équipe en difficulté.

Alors, seulement, il est pensable d'espérer un réinvestissement dans les autres disciplines, c'est pour cela que les sports collectifs représentent une formidable opportunité pour instaurer une classe coopérative. Il faut faire prendre conscience à l'enfant qu'il contribue à la réussite d'une action, de toute l'équipe, que chacun a son importance dans celle-ci et que par extension, il appartient en propre au groupe classe.

II/ LE RUGBY COMME SUPPORT D'APPRENTISSAGE

1) L'originalité du rugby

A) Définitions

Dictionnaire Larousse : *sport qui se joue à la main et au pied avec un ballon ovale et qui oppose des équipes de 13, 15 ou 7 joueurs. Ce jeu consiste à déposer ou à plaquer le ballon derrière le but adverse (essai) ou à le faire passer, par un coup de pied, au-dessus de la barre transversale entre les poteaux de but.*

Dictionnaire Robert : *sport qui oppose deux équipes de 15 joueurs où il faut poser un ballon ovale, joué au pied ou à la main, derrière la ligne de but de l'adversaire (essai), ou le faire passer entre les poteaux de but.*

Le rugby est un jeu de conquête de territoire par les courses et la lutte qu'il suscite : la conquête étant constamment remise en cause dans l'affrontement corporel où la possession du ballon révèle qui domine. C'est un sport collectif de combat, c'est à dire une confrontation à égalité numérique de deux équipes qui luttent et se déplacent dans le respect des règles du jeu pour marquer. Chacune des deux équipes tentant de créer une situation avantageuse donc d'avancer, en direction de la ligne de but adverse. C'est aussi un sport de circulation de balle qui se caractérise par l'alternance constante entre l'affrontement et les courses de contournement ou d'évitement.

B) Le contenu culturel

Il réside dans des spécificités spatiales et temporelles invariantes qui organisent des rapports entre l'espace de jeu et les espaces de marques, c'est à dire les cibles . D'autre part, la nature des forces qui s'affrontent implique le droit de charge sur le porteur de balle, obligé, lorsqu'il ne peut plus jouer le ballon de s'en débarrasser en arrière. Faire progresser la balle vers l'espace de marque sans avoir le droit de lancer le ballon en

avant et accepter le contact deviennent alors des problèmes fondamentaux à résoudre pour le joueur et pour l'équipe avec toute la signification qu'il faut donner à la ligne d'affrontement témoin et indicateur du résultat momentané des actions de jeu.

2) Les axes à exploiter en plus de la coopération

A) La mixité

“ *Mais le rugby n'est pas un sport de filles !* ”. C'est la remarque que font la plupart du temps les garçons d'une classe. Cependant, pour l'avoir mise en place dans plusieurs écoles avec des enfants d'âges et de niveaux différents (CM-CM2 à CUXAC D'AUDE, CM1-CM2 à ORNAISONS, CM1-CM2 et CE1-CE2 à MARCORIGNAN), je tiens à souligner que cette activité convient aussi bien aux filles qu'aux garçons. Plus l'enfant est jeune et plus filles et garçons acceptent de se rencontrer les uns contre les autres. La mise en place étant plus difficile lorsque les enfants sont au collège.

De plus, certains constats s'avèrent surprenants, tout d'abord les filles sont souvent les plus virulentes et ensuite, ce sont elles qui rentrent le plus rapidement dans une logique de coopération. Ceci m'amène à dire qu'au rugby chacun à sa place : garçons ou filles, grands ou petits, athlétiques ou moins athlétiques. C'est collectivement que chacun peut trouver une solution et sa place dans le groupe et par extension dans la société.

B) L'arbitrage

L'arbitrage par les enfants, va être préconisé car c'est une chose fondamentale pour la compréhension de l'activité. En effet, une meilleure connaissance de la règle va amener une meilleure connaissance du jeu. Cependant elle ne fait pas tout, et sans la compréhension du jeu il ne peut pas y avoir celle de la règle. La caractéristique des sports collectifs et donc du rugby, est l'interaction entre la règle et le jeu ce qui va nécessiter de ne négliger aucun de ces deux aspects. Les compétences sur lesquelles il va falloir travailler sont donc de

trois ordres :

§ le savoir qui porte sur une connaissance et une compréhension du jeu et des règles.

§ le savoir-faire qui est la perception de la situation et l' application des règles.

§ le savoir-être qui met en jeu le comportement de l' enfant lorsqu' il doit gérer une situation.

La situation d'arbitrage va favoriser l' éducation des enfants parce qu' il est une école d'initiative et de responsabilité, joueur et arbitre fonctionnant sur la même démarche : percevoir puis analyser et enfin décider. De plus, tenir ce rôle peut faire prendre conscience aux enfants de la difficulté d'occuper cette fonction car quel que soit l'enfant il est soumis aux revendications , aux railleries de ses camarades.

Je pense d'ailleurs que l'un des moments clés de l'apprentissage de la citoyenneté se situe dans la compréhension du rôle de l'arbitre, c'est pour cela qu' il me semble indispensable de faire tourner tout au long de l' année les enfants dans cette fonction, ce que je regrette de ne pas avoir pu mener à cause de la durée restreinte de mes stages.

C) La réussite transdisciplinaire

Cette considération est très importante pour les élèves qui sont en difficultés scolaire : grâce au rugby, ils sont " reconnus " socialement par leurs pairs, ils ont un rôle à jouer et peuvent montrer, prouver qu' ils sont capables de réussir. Cette " réussite sportive " peut stimuler les enfants en difficultés dans leurs apprentissages des autres disciplines, exemple que j'ai eu lors de mon stage à ORNAISONS.

C'est donc par la confiance en cette capacité de réussir que l'enseignant va apporter l'aide la plus efficace aux enfants qui apprennent. Il va devoir pour cela faire prendre conscience à l'élève qu' il peut également progresser dans toutes les disciplines en s'appuyant sur la réussite rencontrée lors des activités EPS.

L'enseignant aura encore une autre " mission" en plus de celle citée précédemment, il devra pour finir revaloriser au sein de la classe, l'image de l'enfant, qui jusqu'alors ne réussissait pas dans les matières scolaires qu' il existe toujours une possibilités de réussite, aussi importante quelle que soit la discipline.

D) Les compétences visées (Cf annexe A)

III/ EXPLOITATION PEDAGOGIQUE

1) Options didactiques envisageables

A) Apprendre à construire du sens

Enseigner le rugby dans une perspective éducative, ce n'est pas reproduire des gestes qui sont le plus souvent sans signification, encore que la copie, pour faire comme les grands à la télévision ou sur le stade, joue un rôle non négligeable de " modèle " à reproduire. Les enfants entrent dans le rugby avec leurs propres représentations leurs aptitudes, leurs logiques, leurs émotions, leurs connaissances. Il est primordial que l'enseignant les connaisse pour pouvoir les commenter, les infirmer (le rugby n'est pas uniquement réservé aux garçons, n'est pas un sport violent qui irait à l'encontre de comportements citoyens) et enfin amener les enfants à des niveaux supérieurs dans ces domaines. Pour cela, il faut distribuer des questionnaires anonymes pour avoir un recueil préalable de représentations (Cf annexe E).

Dans la pédagogie traditionnelle, c'est l'enseignant qui le plus souvent impose sa logique et les solutions aux problèmes rencontrés par les élèves. Si ces solutions sont pertinentes et la démarche pédagogique appropriée, les acquisitions peuvent s'effectuer. Tout élève construit des systèmes de représentations qui

intègrent ses savoirs, ses conceptions antérieures et les informations qu'il capte pendant sa formation.

Apprendre ne consiste pas à empiler des informations mais à transformer ses " structures mentales " pour passer d'une cohérence à une autre : apprendre serait donc en grande partie modifier ses représentations.

Il est cependant préférable de proposer une pédagogie constructiviste où les enfants sont sollicités pour trouver eux-mêmes les solutions (Cf séance). Pour atteindre cet objectif il va s'agir de mettre en place des situations problèmes qui prennent en compte l'essence, la logique du jeu : " le pourquoi" avant " le comment ", " la tactique " avant" la technique" sans oublier les paramètres qui donnent au rugby sa logique à savoir : les possibilités de marque, spatiales, relationnelles et de manipulation.

Enseigner le rugby, c' est confronter le pratiquant aux problèmes fondamentaux de cette activité (Cf annexe C). Ces situations n'ont de sens que par rapport à l'objectif du jeu : c'est à elles qu'a recourt le joueur pour être efficace lorsqu'il effectue le choix décisif d'aborder la ligne d'affrontement. Grâce à ces activités l'enfant va devoir effectuer les actions suivantes :

- * courir, sauter, lancer.
- * appréhender les notions de déplacement, de durée, de vitesse.
- * agir en fonction d'un risque, le reconnaître, l'évaluer.
- * agir en fonction des autres selon des règles, tenir différents rôles dans une équipe.
- * s'engager dans une action collective et /ou individuelle.

B) La pédagogie constructiviste

L'enfant au sein de l'activité rugby, prend conscience de sa dimension de citoyen., il va exercer des responsabilités personnelles. Il est capable de respecter les règles du jeu sur le terrain , règles dont il participe à

l'élaboration et à l'évolution. Ainsi, par prolongement, il devient capable de comprendre et de respecter les règles (les lois) à l'école et hors de l'école . Le rugby éduque à la citoyenneté : le citoyen est titulaire de droits et de devoirs tout comme l'apprenant au rugby. C'est pour ces raisons qu'il lui faut accepter les échecs mais aussi relativiser les réussites et analyser les motifs de réussite.

De plus, l'enfant se construit avec autrui : il va chercher à mieux connaître, à accepter et à respecter les autres. Il peut ensuite s'intégrer, avec efficacité et plaisir, à l'action et à la vie d'un groupe : participer activement à la mise en place collective d'un projet et son exécution. Il va prendre des responsabilités, savoir en changer en fonction des besoins du groupe et assumer au sein de celui-ci différents " rôles sociaux " : joueurs (attaquants et défenseurs) arbitre, observateur, organisateur, animateur.

En préconisant une pédagogie constructiviste (Cf annexe D), on propose aux enfants des situations de jeu qui posent problèmes. L'apprenant après un temps de pratique et d'analyse, va devoir trouver une solution.

Le savoir se construit, de cette façon, dans une problématique vécue. Cet apprentissage est de type auto-adaptatif " je cherche donc j'apprends " : les enfants sont tous capables de chercher, d'inventer et de créer, donc d'apprendre en EPS mais encore dans les autres disciplines.

Proposer des situations de jeu, c'est permettre de passer d'un modèle de jeu qui organise les actions des joueurs, à un nouveau modèle qui implique la construction des savoirs, savoir-être, savoir-faire, mobilisables dans des situations réelles code jeu et qui prendront ainsi le statut de compétences acquises.

Ainsi, l'apprenant construit un " modèle " de jeu qui organise ses actions par rapport à une finalité explicite : le but du jeu. En rugby, le but est de combattre collectivement pour faire avancer une ligne d'affrontement. Cette démarche vise à dépasser une organisation des joueurs qui , en début d'apprentissage dépend en priorité de la possession du ballon " le phénomène de grappe " (Cf séance 5).

B) La pédagogie différenciée

Les élèves ne sont pas semblables, alors pourquoi leurs processus d'apprentissage le seraient ? En effet, ils sont différents :

- au niveau socioculturel : valeurs, croyances, codes, types de socialisation, ne sont pas les mêmes.
- au niveau mental : les processus d'acquisition des connaissances dépendent des représentations des stades de développement, des modes de pensée, des stratégies d'apprentissage de chacun.
- au niveau psycho-affectif : le vécu, la personnalité des individus déterminent leurs motivations, volonté, créativité, curiosité, rythme d'apprentissage.

Dans ces conditions le rôle de l'enseignant est modifié, il n'est plus uniquement celui qui transmet le savoir mais celui qui organise des situations d'apprentissages variées. Puisque les obstacles ne sont pas les mêmes pour tous, ils ne pourront être franchis qu'en mettant à la disposition de chacun une diversité d'outils et de démarches.

La différenciation peut alors s'opérer par plusieurs entrées :

- par les contenus : définis en terme d'objectifs.
- par les processus d'apprentissage : les objectifs étant fixés, le choix est laissé aux élèves sur la façon de les atteindre, c'est le cas par exemple d'une situation problème.

Différencier n'est pas répéter d'une autre manière, mais varier le plus possible les actions pour que chacun puisse rencontrer, à un moment ou à un autre, des situations dans lesquelles il puisse réussir. Car lorsque ce moment arrive, l'élève prend conscience de sa valeur et trouve l'assurance qui lui permettra d'affronter des tâches plus difficiles, construisant ainsi sa propre progression. En cela, la pédagogie différenciée est une pédagogie de la réussite parce qu'elle permet l'individualisation des parcours.

2) Les situations d'enseignement

A) Apprendre en jouant, jouer en apprenant

Il me semble important de toujours privilégier des situations vécues sous forme ludique car dans ce cas l'enfant s'y investit et s'y implique totalement. L'accent est donc mis non pas sur le seul développement d'habiletés motrices spécifiques mais aussi et surtout sur le développement de la capacité par un groupe restreint d'élaborer et mettre en œuvre un projet collectif d'action (Cf séance 3).

B) Concevoir des tâches problèmes

L'enseignant doit savoir observer les comportements caractéristiques des joueurs qui déterminent leurs besoins momentanés, c'est pour cela qu'il devra prendre le plus de recul possible par rapport à l'activité :

- En déléguant l'arbitrage de l'activité à un enfant mais pas de n'importe quelle manière. Un travail sur la compréhension, l'interprétation des règles, sur la fonction et le rôle de l'arbitre devra être mené en classe.

- En proposant des grilles d'observation à compléter (Cf annexe F,H,G,I,J). Observations portant sur toutes les composantes de l'activité : arbitrage, capacité d'analyse, habiletés techniques. Un travail préalable sur la fonction et les modalités d'observation est nécessaire pour une meilleure efficacité.

Après l'avoir mis en place avec les classes de CM1-CM2, je suis bien placé pour affirmer qu'il s'agit d'un dispositif essentiel pour faire progresser l'élève quelque soit sa position dans l'activité (joueur, arbitre, observateur). C' est vrai qu'il existe une contrainte temporelle puisqu'il faut expliquer certaines choses en classe mais le temps pris à ce moment là est mis à profit lors de la mise en place des activités.

A l'aide de toutes ces observations, l'enseignant doit concevoir des situations problèmes où l'apprenant déploie " une activité de résolution " pour surmonter les obstacles. Cette " méthode active " est fondée sur les

besoins et les initiatives des élèves (Cf séance 2).

Dans ces conditions, les situations ont pour objectif de faire accéder les enfants à une représentation concrète du but de l'action combat collectif et de leur faire s'approprier les moyens de résoudre les problèmes de choix et de décisions tant en situation d'attaque que de défense.

Les tâches problèmes sont ainsi conçues en vue de faire acquérir aux enfants des compétences. Il faut par là donner du sens à la situation d'apprentissage. C'est la condition par laquelle l'élève apprenant s'y investit, se l'approprie et déploie une activité de recherche de solution, condition pour construire un savoir efficace et re-exploitable par la suite dans d'autres situations disciplinaires ou transdisciplinaires.

Dans une situation de recherche et de réflexion (Cf séance 4) par exemple, l'élève va devoir trier, sélectionner, organiser les informations, émettre des hypothèses et ainsi, il va être amené à faire un choix, l'affiner, l'expliquer, le justifier, le faire partager, contrôler ses réponses, il va devoir, à ce moment-là, se montrer inventif et développer sa créativité.

C) Construire une situation de jeu

Dans une situation, un temps de jeu alterne avec un temps de non-jeu, installant ainsi chez l'enfant une attitude réflexive à l'égard des problèmes à résoudre. Il va devoir alors traduire et interpréter des situations variées, évaluer les stratégies utilisées et en définir de nouvelles. La situation doit être ouverte et motivante.

Pour cela, il faut :

- une aire de jeu bien matérialisée.
- des cibles adaptées.
- des effectifs réduits ou complets, homogènes, ou hétérogènes.
- des statuts différenciés ou indifférenciés (attaquants, défenseurs, arbitre...).

- des tâches précises à accomplir.
- des critères de réussite simples et accessibles à tous.
- la connaissance immédiate du résultat de l'action.

Le temps de jeu doit être nettement plus important que le temps de réflexion qui s'avère toutefois indispensable (Cf séances 1-2-3-4-5). Ce temps de présentation de la situation tout comme ce temps d'analyse peuvent se dérouler pendant un arrêt de jeu mais aussi en classe, en mettant en place une réflexion : "*Qu'avons nous fait lors de la dernière séance ? Quels problèmes avons nous rencontrés ? Comment y remédier ?... "*".

Lors de cette analyse l'enfant va devoir repérer et présenter les éléments significatifs de la situation. Il va devoir aussi se mémoriser les séances précédentes et pour cela, la trace écrite dans le classeur joue un rôle déterminant. La situation devant évoluer, il est en effet nécessaire, de prévoir un ensemble de variables qui s'adaptent aux comportements des apprenants, aux réponses qu'ils apportent face aux problèmes. Il va s'agir par exemple de faire varier les dimensions du terrain, la forme du ballon, le nombre d'enfants ainsi que les différents modèles de jeu (Cf annexe B).

Dans ces conditions, les séances ont pour objectifs de faire accéder les enfants à une représentation concrète du but de l'action et de leur faire s'approprier les moyens de résoudre les problèmes de choix et de décisions tant en situation d'attaque que de défense.

D) Evaluer

Il est coutumier de distinguer trois " grandes " catégories d'évaluation :

- L'évaluation initiale : elle permet, à partir des situations proposées, de pouvoir évaluer le niveau de

compréhension, d'organisation motrice et sociale des apprenants ainsi que les besoins des enfants.

- L'évaluation formatrice : elle met l'accent sur le franchissement des obstacles, les progrès effectués et joue un rôle de régulation des apprentissages: vérifier de quelles manières les enfants s'approprient les savoirs, savoir-être, savoir-faire (comment les enfants vont passer d'une activité individuelle à une activité collective et comment les enfants vont vers un projet collectif d'action).

- L'évaluation sommative : elle permet d'établir un bilan des connaissances acquises par l'élève et de vérifier si les élèves ont acquis de nouvelles compétences.

Fréquemment une régulation doit être organisée. Un joueur (ou une équipe) observe un joueur (ou une équipe). Grâce à ces observations (pour la plupart chiffrée) et après analyse, il est possible d'évaluer les acquisitions et les besoins des enfants. Ces observations permettent aussi une auto-évaluation (Cf annexe F) ou bien une co-évaluation avec le maître (Cf annexe G,H) qui recense l'avancée de chacun. Chaque enfant peut ainsi évaluer les compétences qu'il a acquises et les progrès qu'il réalise.

Le but est de guider l'élève, de lui permettre de reconnaître, de comprendre et de corriger lui-même ces erreurs, de l'informer sur les étapes franchies ou non, tout en informant l'enseignant sur les effets réels de son action pédagogique. Cela peut alors déboucher sur une pédagogie de contrat différencié reprenant certains obstacles personnalisés : chaque élève, ou groupe d'élèves, en fonction des besoins recensés (d'après les observations) se donne pour objectif d'accorder une certaine priorité à une ou quelques difficultés spécifiques.

L'évaluation peut alors s'effectuer dans le cadre de la classe à l'aide d'une grille d'observation (Cf annexe I, J) elle peut également se dérouler dans une situation nouvelle, une rencontre USEP, une rencontre inter-classe ou avec l'école de rugby du village, on parle alors d' « évaluation de réinvestissement ».

3) Mise en place des séances

Les activités proposées furent le fruit de séances d'intervention lors d'un stage de pratique accompagnée pendant ma première année d'IUFM et lors du premier stage en responsabilité cette année. L'accent étant mis sur la notion de règles et l'aspect coopératif du rugby.

*** Séance 1 : " La passe à 6 "**

Echauffement : 2 tours de cour à la course et des assouplissements.

Dispositif : - 2 équipes de 6 joueurs et 2 de 7 joueurs.
- un demi terrain de basket-ball.

Matériel : - des ballons de football et de rugby.
- des dossards.

Objectifs : - manipuler le ballon.
- se démarquer.
- occuper l'espace.
- coopérer.

But : - faire 6 passes consécutives à ses partenaires sans pousser l'adversaire.
- respecter les règles édictées (pour la deuxième partie).

Analyse : Une fois les équipes en place et les ballons distribués, je donnai deux consignes " faites vous six passes consécutives, chaque équipe qui fait six passes consécutives marque un point - il est interdit de pousser l'adversaire

.La partie n'alla pas à son terme car ce fut rapidement l'anarchie, anarchie sciemment voulue. J'arrêtais alors la partie et fit asseoir les élèves pour leur demander leurs impressions " *c'est nul, les garçons ne font que jouer entre eux; on m'a arraché le ballon des mains, c' est interdit; non, ce n'est pas interdit, le maître ne l'a pas dit; les règles de la passe à six c' est pas ça "* Je demandai alors à cet élève quelles étaient les règles " de la passe à six . Il me répondit qu'il fallait faire six passes sans que la même personne ne touche deux fois consécutivement la balle, que l'on ne pouvait pas arracher le ballon des mains du porteur et qu'enfin le ballon devait être rendu à l' adversaire s'il touchait le sol.

J'interrogeai les enfants dans le but de savoir si ces règles leur convenaient. Les réponses furent unanimes " *comme ça tout le monde peut participer, ce n'est pas toujours les mêmes qui ont le ballon et c'est moins dangereux* ". Je demandai si on ne pouvait pas en adopter d'autres, après un temps de discussion deux autres furent proposées : ne pas tenir les équipiers du porteur de balle et ne pas toucher celui-ci. Pour donner un ensemble plus institutionnel, je demandais aux enfants de voter pour " ratifier " les cinq règles énoncées, elles furent adoptées et le jeu reprit.

Ces règles ont été rapidement comprises et respectées mais un autre problème apparut alors, peu d'équipes arrivaient à faire six passes consécutives. J'arrêtais à nouveau le jeu pour essayer de leur faire trouver une parade qui les rapprocheraient de mon objectif sous-jacent, c'est à dire la coopération. Je les questionnais sur ce constat d'échec, " *vous n'arrivez pas à faire six passes consécutives, pourquoi selon vous ?* "; " *tout le monde joue personnel* "; " *même si je suis démarqué, personne ne me fait de passes* ", " *ce sont toujours les mêmes qui ont la balle* ". Devant la situation, je donnais la solution vers laquelle je voulais qu'ils se dirigent " *vous devez être plus collectif, en vous passant plus souvent le ballon* ". Je faisais alors reprendre le jeu jusqu'à son terme, sans l'interrompre, sans demander aux enfants leur opinion sur cet aménagement, préférant mettre en place la phase de verbalisation lors de la prochaine séance pour voir alors ce qu'ils auraient retenu.

*** Séance 2 : " Le couloir "**

Echauffement : la passe à 6 (voir séance 1).

Dispositif : - 3 attaquants, 3 défenseurs, 3 observateurs (ils vérifient les zones des défenseurs).
- chaque défenseur a une zone d'intervention délimitée par des plots.
- les enfants sont attaquants puis deviennent défenseurs et enfin observateurs.
- un terrain de 20 mètres sur 10 avec une zone de marque délimitée en fin de terrain.

Matériel : - des ballons de rugby.
- des plots pour délimiter le terrain

Objectif : - aller vers l'avant en se passant le ballon.
- manipuler le ballon.
- appréhender l'espace et l'opposition.
- coopérer.

But : - pour les attaquants, se faire des passes pour arriver avec le ballon dans l'en-but.
- pour les défenseurs, intercepter le ballon, bloquer les attaquants quand ils sont dans la zone.

Analyse : La manipulation du ballon ovale est, dans l'ensemble, correcte. Cependant, des difficultés, qui sont surtout de deux ordres, apparaissent. Les enfants, principalement en position d'attaquants, ont des difficultés pour gérer l'espace proposé, se concentrant sur une surface restreinte, facilitant de la sorte le jeu du défenseur. Ensuite, il arrive que, face à un seul défenseur, il y ait peu de coopération, en effet, le porteur de balle s'il n'est pas menacé par le défenseur choisit souvent l'option du jeu individuel. Face à ce dernier constat, je décidai de ne pas modifier le cadre de la séance en cours, bien que n'ayant pas prévu ce type d'attitude, mais plutôt de proposer pour la prochaine séance une situation qui leur pose problème pour mettre en oeuvre plus facilement la coopération.

Dans cette perspective, je n'ai pas mis en place un temps de verbalisation où ils auraient pu justifier leurs attitudes individualistes, attendant de voir leurs réactions face à la situation problème proposée lors de la séance prochaine. De plus, le but de l'activité était atteint puisque je n'avais pas précisé la façon dont il fallait atteindre la zone de marque.

*** Séance 3 : " Le couloir bis "**

Echauffement : la passe à 6 (voir séance 2).

Dispositif : - 3 attaquants, 6 défenseurs, 3 observateurs (ils vérifient la zone des défenseurs).
- un défenseur dans la zone 1, deux dans la zone 2 et trois dans la zone 3.
- pour le terrain voir séance 2.

Matériel : (voir séance 2).

Objectifs : (voir séance 2).

- s'organiser collectivement tant en défense qu' en attaque.

But : (voir séance 2).

Analyse : Après les constats effectués lors de la séance 2, j'ai aménagé la situation précédente pour mettre en place une meilleure coopération, en graduant la difficulté rencontrée par les attaquants, à savoir, un puis deux et enfin trois défenseurs. Dans cette optique j'ai volontairement laissé de coté le problème de gestion de l'espace rencontré pendant la séance 2. Lors de la mise en place de l'activité, les enfants débrouillards qui avaient l'habitude de jouer sur la vitesse pour déborder le défenseur et ne faisaient pas de passes, ont été surpris par le dispositif défensif et n'ont pas su, au même titre que l'équipe à laquelle ils appartenaient, s'adapter à ces nouvelles configurations.

Au cours de la première phase de verbalisation, rapidement mise en place devant les échecs répétés, je demandais aux enfants les causes de ceux-ci " *Il y a trop de défenseurs, ce n'est pas juste*", et les solutions qu'ils avaient à proposer. Après un temps de réflexion la solution apparaissait " *il faut faire des passes pour passer les défenseurs* ". Une fois mise en oeuvre pendant le reste de la séance, je demandai lors de la phase de verbalisation en classe, ce qu'ils avaient pensé de cette solution. La réponse fut unanime " *On joue mieux et on se régale plus quand on se fait des passes* ".

Après les remarques proposée par les enfants lors du " retour " fait en classe, j'étais satisfait de la tournure des événements car ils semblaient avoir pris conscience de la nécessité de coopérer au cours de cette activité, privilégiant alors la solution collective plutôt qu'individuelle ce qui jusqu'à présent avait été le cas. Il restait à savoir s'ils seraient capables de remettre en place ces principes de coopération dans une autre situation

cette fois-ci de leur propre initiative.

*** Séance 4 : " le couloir ter "**

Echauffement : Un tour de terrain de rugby puis un étirement des muscles qui vont être sollicités.

Dispositif : - 3 équipes de 8 joueurs et une de 9 joueurs et un élève qui fait office d'arbitre.
- 2 aires de jeu rectangulaire de 20 mètres sur 10 avec une cible de 2 mètres sur 2.
- pendant que 2 équipes s'affrontent, l'autre observe.
- les attaquants ont un ballon pour deux, les défenseurs sont quatre sur le terrain et se relaient.
- chaque équipe effectue trois passages, puis compare les résultats.

Matériel : - des ballons de rugby .
- des ceintures à "scratch".
- des plots pour délimiter le terrain.

Objectif : - faire coopérer les élèves.

But : - pour les attaquants, marquer le plus d'essais possibles.
- pour les défenseurs, empêcher de marquer en interceptant le ballon, en arrachant des ceintures.

Analyse : Tout d'abord, il faut noter que les élèves acceptent facilement tous les rôles qui leur sont dévolus et comprennent que les observateurs ont une fonction importante lorsqu'il s'agit de verbaliser ce qui n'a pas marché dans l'activité, de conseiller les enfants qui éprouvent des difficultés ou de remplir des grilles d'observation. Ensuite, l'utilisation des ceintures permet de favoriser les contacts même chez les enfants les plus inhibés, les plus réticents à la pratique d'une telle activité car ils se sentent davantage en sécurité puisque le placage est interdit et qu'il est remplacé par une ceinture qu'il faut décrocher. Enfin les élèves ont rapidement perçu la nécessité de coopérer au sein des binômes sous peine de pas arriver au but demandé, à savoir pour les attaquants de marquer le plus d'essais.

L'attitude des enfants, c'est à dire la reproduction des gestes de coopération de leurs propres initiatives m' a agréablement surpris, car précédemment il avait fallu passer par une phase de dialogue pour faire émerger cette idée, alors qu'ici, spontanément ils ont réinvesti, ce qui avait été vu et fait. Ils semblaient à présent

capables de coopérer si la situation le demandait. Je les félicitais lors du retour en classe pour l'attitude adoptée au cours de l'activité et leur demandais pourquoi ils avaient mis en place cette stratégie. La réponse fut limpide " *pour gagner il fallait marquer le plus d'essais, donc, face aux défenseurs, on devait se faire des passes et être collectif* ". Apparaissait donc un point qui m'avait semblé secondaire lors de mes préparations et qu'il ne faudrait plus négliger dorénavant : tenir compte de la motivation des enfants pour l'activité afin de mieux cibler mes objectifs d'apprentissage.

*** Séance 5 " vers le jeu global "**

Echauffement : (voir séance 4).

Dispositif : - 2 équipes de 8 joueurs, une de 9 joueurs et un élève qui fait office d'arbitre.
- pendant que 2 équipes s'affrontent, l'autre observe.
- l'équipe qui attaque est en supériorité numérique.
- un terrain est délimité sur un terrain de rugby.
- il n'y a qu'un seul ballon.

Matériel : (voir séance 4).

Objectifs : (voir séance 4).

But : (voir séance 4).

Analyse : Il va s'agir dans cette activité de les faire jouer en équipe, en privilégiant la coopération au détriment de l'exploit individuel et de sécuriser les joueurs. Le ballon va être donné dans ces conditions uniquement sur la ligne de front (les équipes étant assez proches de 1 à 2 mètres). Il y a alors formation d'une "grappe" qui permet d'évacuer toute appréhension, ainsi sont évités les chocs lancés qui peuvent être traumatisants. Certains, craignant le contact se mettent en position de joueurs "satellites". Cependant, pour une première

séance de "jeu global" il n'y a quasiment pas de jeu, soit la "grappe " s'écroule, soit le ballon n'en sort pas, soit il est jeté par l'enfant parce qu'il ne sait pas quoi en faire.

J'ai choisi alors comme première variable de diminuer le nombre de défenseurs ceci dans le but de créer des espaces libres et obliger les joueurs à amorcer un début de coopération . Agrandir l'espace n'aurait pas amené plus de jeu collectif avec des passes mais aurait permis à certains de contourner plus facilement la défense et aurait augmenté les risques de choc. Constatant la réussite des enfants dans cette situation de supériorité numérique, j'ai décidé de complexifier la situation en proposant des oppositions à égalité numérique, les membres des deux équipes étant équipés de ceintures.

Lors de la phase de verbalisation sur le terrain qui a rapidement suivi la mise en place de la deuxième situation, certains élèves ont exprimé leur colère : "*nous étions attaquants et nous n'avons pas marqué*". Je leur demandai comment pouvait être résolu ce problème "*nous devons nous faire plus de passes pour pouvoir trouver un espace libre*". Le jeu global reprit avec la volonté au sein de chaque équipe d'être plus collectif même si cela ne s'est pas traduit par un grand nombre d'essais inscrits. Je laissais ensuite se dérouler l'activité sans intervenir sur les stratégies utilisées.

Lors de la phase de verbalisation en classe, les élèves ont montré qu'ils avaient compris que la seule solution, pour pouvoir marquer des essais, était d'être le plus collectif, c'est à dire de coopérer mais qu'ils éprouvaient encore des difficultés à prendre en compte toutes les informations nécessaires (positions des partenaires, des adversaires...) pour pouvoir coopérer de manière plus efficace.

Mais, le manque de temps et le changement de niveau au cours des différents stages, a été quelque part un frein à l'approfondissement de mon mémoire. Il aurait été intéressant de voir ce que donnait le jeu, sans ceinture, avec des règles proches des règles fédérales... La grille d'observation aurait aussi mérité une analyse et surtout une comparaison avec les actions réalisées lors d'une séance postérieure afin de savoir s'il y avait une progression dans les attitudes des enfants. Enfin, il aurait été judicieux de profiter du changement d'attitude de certains enfants pour instaurer également de l'entraide, de la coopération dans la classe, au sein des disciplines dites " traditionnelles ".

Conclusion

A partir des constats effectués au cours de différents stage lors de ma formation à l' IUFM, j'ai essayé d' apporter certaines réponses en utilisant une entrée didactique nouvelle par le biais de l' EPS. L' EPS et plus particulièrement les sports collectifs dont fait partie le rugby, par les objectifs d' enseignement qu'elle poursuit (mise en place des conduites motrices et affectives notamment) est, l'une des disciplines, qui permet d'aborder le plus naturellement l'éducation à la citoyenneté et la coopération à l'école.

Grâce à L'EPS, l'enfant va pouvoir trouver sa place dans le groupe, donc dans la société par la libération de son corps, s'épanouir complètement (le développement du corps ne sera pas séparé de celui de l'esprit) et acquérir une confiance en soi qu'il pourra mettre en oeuvre dans les autres disciplines.

En conclusion des séances et par rapport à la problématique initiale, je tiens à dire que le rugby est un excellent vecteur de coopération puisque, en fin de dernière séance, les élèves ont démontré qu'ils avaient perçu l'importance de cette attitude au sein de l'activité proposée. Il s'agit cependant d'un travail de longue haleine, dans la mesure où les enfants réinvestissent avec difficulté les comportements qu'ils ont eu pendant la séance précédente et qu'il faut toujours insister sur ce qui a été vu, fait avant.

Le rugby est aussi vecteur, plus globalement, de valeurs citoyennes, même si je n'ai pas eu le temps de travailler sur toutes : respect de l'autre, de soi, des règles, prise de conscience que l'on n'est pas toujours en situation d'échec et que l'on peut aussi, dans la classe, se retrouver comme dans l'activité, en situation de réussite.

Ce travail a été enrichissant par les nombreuses pistes qu'il ouvre dans une approche transversale. La grande question était de savoir comment faire pour que les enfants coopèrent et il a été démontré que les sports collectifs offraient de nombreuses possibilités pour y parvenir.

Cependant, ce ne sont pas les seules et il ne serait pas profitable de s'y cantonner, en effet, les supports et les entrées doivent être, dans la mesure du possible, les plus variés possibles pour que chaque enfant soit le plus à l'aise en fonction des aptitudes qui lui sont proposées.

De plus, la coopération n'est pas le seul champs de l'éducation à la citoyenneté qui permet de développer le respect des règles l'autonomie et les valeurs essentielles que sont : la liberté, la fraternité L'égalité, la solidarité, la participation à la vie sociale.

Pour cela, le professeur des écoles va avoir un rôle fondamental à jouer en choisissant les activités afin

qu'elles soient adaptées aux objectifs de l'enseignement, aux capacités des élèves et en s'appuyant, s'aidant de l'ensemble du dispositif pédagogique existant (projet d'école, de cycle, de classe et d'élève).

Bibliographie

§ *Ouvrages*

- * COURTOIS JR, " Méthodes et contenus pour l'éducation physique ", CRDP GRENOBLE.
- * FLONNEAU M, " L'éducation à la citoyenneté aux cycles 2 et 3 " NATHAN pédagogie 1998.
- * GIOLITTO P, " Enseigner l'éducation civique à l'école ", HACHETTE 1993.
- * IMBERT J, " Vivre ensemble, un enjeu pour l'école ", ESF 1997.
- * MEARD J, " L'autonomie et l'intégration des règles en éducation physique ", PUF 1998.

- * MERIEU P, " Apprendre...Oui, mais comment ? ", ESF, 6^eédition, 1990.
- * MEN " Programme de l'école primaire ", CNDP 1995.
- * MEN " Qu'apprend-on à l'école, les nouveaux programmes ", CNDP 2002.
- * SENERS P, " La leçon d'EPS: gravitation autour de l'élève ", VIGOT 1993.

§ *Revues*

- * Dossier EPS n°26 : " Ce qu'on ne peut ignorer dans les APS ".
- * Cahier pédagogique n°361: " L'EPS, réalités et utopies ".
- * Cahier pédagogique n°367-368 : " Apprentissage et socialisation ".
- * Le nouvel éducateur n°124 et n°125 : " La citoyenneté en pratique ".
- * Le journal des instituteurs, n° (septembre 1993)et n° (mai-juin 1994).
- * EPS, n°282 " Respect des règles et socialisation".
n°288 " EPS interroge un psychodidacticien ".
n°289 " Sport collectif, l'entrée par les rôles ".
- * EPS 1, n°70 " Pour une approche coopérative de l'apprentissage ".
n°71 " Education civique ...éducation physique ".
n°96 " Autonomie de l' élève et intégration des règles en EPS ".
n°103 " Le microflag ".
n°104 " L' éducation physique et sportive, conférence de J.Lang ".
- * UFOLEP-USEP, n°313 et n°322.

Table des matières

INTRODUCTION	p:1
I/ LA CITOYENNETE, DES VALEURS A ACQUERIR	p:3
<u>1) Eclairage théorique sur la citoyenneté</u>	p:3
A) Définition.....	p:3

- B) Pourquoi la citoyenneté ?.....p:3
- C) Citoyenneté et EPS.....p:4

2) Eclairage théorique sur la coopération..... p:5

- A) Définition.....p:5
- B) Les facteurs qui entravent la coopération.....p:5
- C) Les facteurs qui favorisent la coopération.....p:6
- D) Coopération et sport collectif.....p:8

II / LE RUGBY COMME SUPPORT D'APPRENTISSAGE..... p:12

1) L'originalité du rugby..... p:12

- A) Définitionp:12
- B) Le contenu culturel.....p:12

2) Les axes à exploiter..... p:13

- A) La mixité.....p:13
 - B) L'arbitrage.....p:13
 - C) La réussite transdisciplinaire.....p:14
 - D) Les compétences visées.....p:14

III/ L'EXPLOITATION PEDAGOGIQUE..... p:15

1) Les options didactiques envisageables..... p:15

- A) Apprendre à construire du sens.....p:15
- B) La pédagogie constructiviste.....p: 16
- C) La pédagogie différenciée.....p: 17

2) Les situations d'enseignement.....p:18

- A) Apprendre en jouant, jouer en apprenant.....p:18
- B) Concevoir des tâches d'apprentissage.....p:18
- C) Construire une situation de jeu.....p:19

D) Evaluer.....p:21

3) Mise en place des séances.....p:22

CONCLUSION.....p:29

TABLE DES ANNEXES

BIBLIOGRAPHIE